

Try Black Horse ALE 100 Years of Brewing experience behind it

The Labor World



The Worker

Drink DOW'S ALE Standard of Strength and Quality

Rédaction et administration: 9 et 11 rue Saint-Paul Ouest.

"INSTRUIRE ET AMELIORER"

Téléphone: Main 1698 — Le numéro: CINQ SOUS PARTOUT

Ayons confiance en nous

"Au lieu de mépriser notre pays et de se montrer sans cesse pessimistes, nous devons vanter au contraire nos immenses richesses et nos ressources incalculables. Nous devons avoir confiance dans l'avenir de notre pays et être qu'à l'étranger, on crée, par des opinions souvent irréfléchies, un sentiment de défiance qui inévitablement aura eu pour résultat d'immigrer que nous voudrions voir s'accroître." PAUL-E. JOUBERT.

Certes, voilà de bonnes et belles paroles qui, si elles sont bien comprises, feront un bien immense à tous — ouvriers comme patrons. Aussi, c'est avec plaisir que nous unissons notre humble voix au concert de louanges décernées à M. Paul Joubert, le dévoué et sympathique président de la Chambre de Commerce de Montréal.

Si nous n'avions peur de blesser sa modestie bien connue, nous en pourrions dire beaucoup sur son esprit civique, sur sa participation active et de tous les instants à tous les mouvements publics entrepris à Montréal, à travers la province et même à tout ce qui tend à rendre le Canada plus grand, plus beau, plus prospère. Doué d'un jugement sûr et d'un désintéressement personnel comme on en voit rarement, il se consacre corps et âme à tout ce qu'il touche et sait trancher avec tact les difficultés qui, à première vue, semblent insurmontables; d'un mot accompagné d'un sourire, il arrête la discussion, quand celle-ci semble devenir trop personnelle ou armoineuse, réconciliant par ce geste à propos ceux qui se seraient fait des blessures d'amour-propre qui laissent des traces et s'oublient difficilement.

M. Joubert a une belle carrière devant lui; ce sont des hommes de cette trempe dont le pays a le plus besoin et qui devraient siéger dans les conseils de la Nation. Espérons qu'un jour les hommes d'affaires, aussi bien que les ouvriers, feront de la majorité dans nos parlements. Ceci dit, revenons à notre sujet.

Il n'est malheureusement que trop vrai que les pessimistes et les prophètes de malheur qui se complaisent dans les lamentations de Jérémie font un tort immense au développement des affaires et à la bonne réputation de notre pays. A les entendre parler, tout va mal, il n'y a rien de bon, nous sommes à la veille d'une faillite générale, nous nous acheminons vers l'abîme à grands pas, nos industries périodiquement, si cela continue, tous les Canadiens seront forcés de s'exiler aux Etats-Unis et de laisser leur place aux immigrants de la vieille Europe.

En avons-nous entendu de ces déclarations, au cours de la dernière campagne électorale, par les adversaires du gouvernement McKenzie King? Mais ce qu'il y a de plus bizarre, de singulier dans tout cela, c'est que ce sont précisément ceux qui viennent de fustiger M. Joubert, par son discours au dîner de l'Association des marchands de bois en gros, qui applaudissent le plus ces paroles qui sont les grands coupables. Ce n'est pas trop avancer, que de dire que l'énorme majorité des membres de l'Association des Manufacturiers canadiens a prêté un appui solide aux candidats oppositionnistes et comme ceux-ci prêchaient cet évangile de malheur et de banqueroute, ceux qui les supportaient partageaient alors leurs opinions.

Nous avons développé chez nous — surtout depuis une dizaine d'années — une mentalité de pessimiste; nous voyons tout en noir, pour la simple raison qu'on cherche à atténuer les effets d'un mal au lieu de s'attaquer carrément à la cause; on dirait que c'est devenu un sport de dénigrer tous ce qui se fait ici; dans l'administration municipale, nous avons eu l'enquête de la police qui n'a rien prouvé que nous ne savions pas et a fait un tort immense à la bonne réputation morale de la métropole du Canada; puis, ajoutez à cela les sermons larmoyants de révérends pasteurs qui comparent Montréal à une Sodome moderne, aidés grandement par toutes sortes de comités de réformateurs et de bigots hypocrites qui débâtèrent à tort et à travers contre nos moeurs et la conduite de la jeunesse d'aujourd'hui.

Dans le domaine provincial, notre loi des liqueurs est une abomination et ceux qui sont chargés de son administration sont des incapables, des créatures politiques qui aident les amis de la cause au détriment du bien général; toutes les actions du gouvernement sont animées de l'esprit de parti et contraires aux meilleurs intérêts de la province.

Au fédéral, McKenzie King est un pantin qui s'accroche au pouvoir en ménageant la chèvre de l'Ouest et le chon de l'Est; il est la cause directe de l'état de marasme des affaires parce qu'il se refuse à se rendre aux désirs des manufacturiers en infligeant au pays un tarif protecteur à outrance, véritable muraille de Chine dont ils veulent nous entourer.

N'entendons-nous pas, tous les jours, des patrons affirmer que les ouvriers ne travaillent plus comme ils le faisaient au bon vieux temps, qu'ils exigent de gros salaires pour une petite journée de travail; qu'ils n'apportent aucun intérêt aux affaires de ceux qui les emploient; qu'ils ne sont jamais satisfaits, etc., etc.? Vous connaissez toute cette litanie aussi bien que moi.

Dans un certain groupe ouvrier, on cherche à tout bouleverser en prêchant la dictature du prolétariat, les officiers des unions ouvrières sont traités de traîtres à la cause, de vendus et de renégats dont il faut purger les rangs ouvriers au plus vite; tout est pourri ici, il n'y a qu'en Russie que cela va bien.

Nous pourrions continuer cela pendant des heures, mais cela suffit pour prouver que les paroles de M. Joubert sont venues à propos et qu'elles sont de nature à faire réfléchir ceux qui versèrent à tout dénigrer et à voir tout en noir; de même qu'elles pourront servir de stimulant aux optimistes qui voient l'avenir avec confiance et sérénité, ne cessant de proclamer bien haut que malgré tout le Canada est encore la meilleure place pour vivre et que si tous mettaient l'épaulé à la roue tout serait pour le mieux dans le meilleur des mondes.

SOCIUS.

AMALGAMATION DES METIERS DE L'AIGUILLE

Une conférence des représentants de l'Union internationale des Travailleurs en fourrure d'Amérique, et des Travailleurs amalgamés de la confection d'Amérique, ainsi que de l'Union internationale des Travailleurs en confection de dames, a été tenue récemment au No 27, rue Prince-Arthur Est, Montréal.

Cette conférence fut convoquée dans le but d'amalgamer tous les travailleurs de l'aiguille en une organisation unique, afin d'unifier avec plus de facilité tous les employés des diverses branches de l'industrie de l'aiguille, à Montréal, et particulièrement dans le but de mener à bonne fin la grève actuelle des travailleurs en fourrure, qui échoit depuis trente-cinq semaines.

M. O. Schnechtman, élu à la dernière convention générale de l'Union internationale des Travailleurs en fourrure, a été le principal orateur à cette conférence. Parlant de la situation dans la ville de Montréal, il donna des assurances que l'Union internationale était déterminée à remporter la victoire, à tout prix, dans cette grève générale.

A la dernière convention des Travailleurs en fourrure, les délégués ont décidé d'imposer une cotisation spéciale de \$2.00 à tous les membres, dans le but de gagner cette grève, et ils ont également autorisé le bureau exécutif général à prélever une cotisation de \$5.00 à tous les membres, pour financer la grève.

Les Travailleurs amalgamés de la confection étaient représentés par M. L. Marcovitch, membre du bureau exécutif

général et gérant des organisations de Montréal, et par MM. H. Glickman, I. Levine et I. Schliman. L'Union internationale des Travailleurs en confection de dames était représentée par l'échevin Jos. Selbinger, M. Louis Leibovitch et M. Frank Grifard. L'Union internationale des Travailleurs en fourrure avait pour le représenter M. A. Roy, organisateur général et ex-vice-président.

Après une discussion serrée sur les avantages pouvant résulter de cette amalgamation, il fut décidé à l'unanimité d'inaugurer ce mouvement vendredi soir, le 11 décembre, 1925, à la salle des Musiciens, coin des rues Demosthry et Saint-Denis, dans une grande assemblée de toutes les organisations des métiers de l'aiguille.

L'intention des représentants des diverses organisations prenant part à la conférence est d'établir une telle organisation similaire dans tous les centres industriels. On annonce que jarelle conférence sera tenue à Toronto dans un avenir rapproché, et probablement à Winnipeg.

L'échevin Jos. Schubert a été élu secrétaire temporaire. Une autre conférence de l'organisation amalgamée des travailleurs de l'aiguille sera tenue mardi, le 22 décembre, alors que les Chapeliers danseront leur adhésion à la nouvelle organisation.

Les achats que vous faites pour les fêtes sont justement une occasion de montrer que vous êtes réellement un véritable unioniste en demandant des produits ou marchandises portant le label de l'union.

NOTRE... UNIVERSITÉ

Parlant de sir Lomer Gouin, La Presse écrit: "Froid, méthodique, à la manière d'un banquier qui épèle un bilan, d'un juriste qui étudie un dossier, il feuilletait un livre qu'il a pris comme par hasard dans un tiroir. Il appuie chacune de ses phrases sur un terme de comparaison qui est un argument, chacune de ses idées sur un chiffre à la signification irréfutable et claire: "Il faut prendre la situation telle qu'elle est, se passer ailleurs. La situation de notre université n'est pas plus précise en soi que ne serait celle des universités des autres provinces, si elles étaient, comme la nôtre, à peu près livrées à elles-mêmes. La souscription a produit quelque chose comme quatre millions. Pareille somme ne se trouve pas, comme on dit, sous le pas d'un cheval [ni dans la poche d'un québécois]. Elle se trouverait peut-être difficilement dans le public de certaines provinces. Ce que les souscripteurs ont fait est énorme, il ne faut pas se le dissimuler. On peut se demander s'il est opportun de les inviter à mettre leur main à la poche." M. Gouin se souvient qu'il a été ministre. Il a conservé l'art de dire des phrases qui paraissent comme un verre dépoli, dont le blancheur opaque et brillante ne laisse guère passer la lumière. Sans doute, la situation de l'Université de Montréal serait claire, si elle n'était pas embrouillée. Notre université serait prospère si elle n'était pas en déclin.

Le journal Universé a publié récemment un article fort intéressant sur la vitalité des Canadiens-français. Nous le reproduisons ci-après: "Le voyageur qui, même par simple hasard, visite le Canada ne peut s'empêcher d'être frappé de l'extraordinaire vitalité des Canadiens-français. L'influence de cette race remarquable fait sentir par tout le vaste Dominion qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique. Québec, comme on doit naturellement s'y attendre est en écrasante majorité française. C'est le berceau de la race. Et quand la première ville de la Nouvelle-France tourne ses regards, au-delà de l'océan, vers le pays de Jacques-Cartier, elle se rend compte avec orgueil qu'elle a conservé les meilleures traditions de la fille aînée de l'Eglise. Ce dont de gens rendent compte, c'est que le surplus de la population de Québec se répand graduellement vers l'Ouest. C'est peut-être parce que cette migration est graduelle qu'elle échappe plus ou moins à l'attention. Mais c'est un fait indéniable qu'elle se continue. Et partout le Canadien-français apporte avec lui sa religion et sa langue.

Il y a cent-cinquante ans que les Canadiens-français, tranquillement mais sûrement gagnent du terrain dans le Dominion, ne prennent-ils pas possession d'un domaine qui leur est naturel? On fit leur pas de géant vers l'Ouest. "Croissez et multipliez-vous et remplissez la terre." Ce fut le Canada à la plus belle époque de son histoire, c'est de la population. Les deux sources naturelles de cette population, l'accroissement naturel de ses habitants et l'immigration. Il y a un certain courant incessant d'immigrants vers le Dominion. Ils viennent de presque tous les pays d'Europe et des Etats-Unis. Et chez les Canadiens, les naissances dépassent de beaucoup les décès. En sorte que l'augmentation annuelle est appréciable et que la population totale du pays est de presque dix millions. Mais ce que, en général, on ne connaît pas, c'est que, grâce à leur puissante natalité, l'augmentation annuelle des Canadiens-français est non seulement proportionnellement plus élevée que celle de la partie non-française de la population, mais qu'elle dépasse absolument l'accroissement venu de toutes autres sources. En d'autres termes, les enfants Canadiens-français nés chaque année sont plus nombreux que les enfants non-français, même en ajoutant à ces derniers le chiffre des immigrants de l'étranger.

Comme il y a un surplus annuel en faveur des Français, il est alors assez évident que le problème de la population du Canada se résoudra de lui-même, d'une façon bien simple et de la manière la plus naturelle possible. Le mouvement continu de migration des Français du Québec vers les autres parties du Canada est manifesté par le nombre d'évêques et l'augmentation constante du clergé dans l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. On peut trouver une confirmation de ceci dans les statistiques publiées par le gouvernement fédéral. Au Manitoba, les Canadiens-français ont augmenté de 31,000 en 1911 à 43,000 en 1921. Durant la même période, l'Alberta a connu un accroissement de 20,000 à 31,000. En Saskatchewan, l'avance a été de 23,000 à 42,000. On estime qu'actuellement il y a au moins 120,000 Canadiens-français dans les provinces des Prairies.

De plus, il est tout à fait probable que, dans un avenir rapproché, ce mouvement d'expansion vers l'Ouest va s'accroître. Avec les restrictions des lois d'immigration aux Etats-Unis, les milliers de Français qui traversent annuellement de Québec dans les Etats de la Nouvelle-

Angleterre seront forcés de se diriger dans une autre direction. Et où iront-ils, sinon vers les riches prairies de l'Ouest à hauts cri demandant des habitants? En effet, le Canadien-français est un cultivateur de tradition et de goût. Il n'y a pas lieu de craindre au sujet de la destinée du Canada. Au point de vue politique et ethnique, ce vaste Dominion est une concentration anglo-française et le patrimoine d'un peuple bilingue. Le droit qui est le Français de se répandre vers l'Ouest leur vient d'un des articles de la Confédération. Si les Canadiens-français gardent jalousement leur langue, ils garderont aussi leur foi. Ainsi l'avenir de l'Eglise assure. En définitive, la liberté et l'égalité religieuses dont les catholiques du Dominion jouissent aujourd'hui, ils le doivent entièrement aux Canadiens-français." — Les Cahiers.

TRIBUNE LIBRE

UN APPEL AUX CONDUCTEURS DE TRAMWAYS

Monsieur le Rédacteur. Me serait-il permis de me servir des moeurs de votre journal pour donner un coup d'épingle aux employés de tramways, qui sont pourtant assez malmenés par les patrons?

En voilà un qui n'est pas encore content, direz-vous. Eh, oui! c'est la vérité; la nature humaine est ainsi faite.

En somme, il ne s'agit pas de critiquer sur le service des employés de tramways, en général. Dans la circonstance, c'est pour leur demander un service, s'ils ne sont pas obligés de le faire de par leurs fonctions. La saison d'hiver est une très belle saison, mais elle a ses inconvénients. Par les grands froûs, les vitres des tramways sont plus ou moins barbouillées d'arabesques parfois merveilleuses, mais qui ont l'inconvénient d'empêcher les passagers de voir au dehors. Ajoutez à cela que nombre de personnes prennent les tramways pour aller faire des visites, des achats, et que, dans des territoires avec lesquels elles ne sont pas familières. Elles sont donc forcées d'être toujours au guet pour savoir quand descendre. Elles sont toujours sur le qui-vive, car quand on a payé son passage, il est très désagréable de marcher pour revenir à une ou deux rues en arrière.

Voyons, conducteurs de tramways, est-ce trop exiger que de nous demander d'essayer les ruses, comme vous le faites au trottoir? Vous avouerez que cela ne retarderait pas le service; tout au contraire. Vous seriez moins importunés par ceux qui ne veulent pas aller à l'avant du tramway et qui se tiennent près de votre siège, pour être à la portée afin de demander des renseignements sur le nom de la rue... suivante.

Le public voyageur a bien le droit de réclamer la continuation de la coutume de "crier le nom des rues", surtout lorsque le froid, la mauvaise température, les vitres gelées, et le confort... ordinaire des tramways empêchent le voyageur de savoir où il est rendu.

Veuillez me croire, M. le Rédacteur, Votre tout dévoué, R. H.

WANTS LIGHT ON PROFITS

The New York World urges the people to demand that the anthracite coal operators make their profits public. "We can not any longer allow such a basic industry, under monopolistic control, to go on operating in complete darkness," says the World.

Wealth accumulates through service to humanity's needs and desires. Ultimate consumers are all potential friends of the worker. When the Union Label's value is recognized by the general public, unionism will become the greatest force in the industrial world.

La journée de travail de huit heures en Belgique

En votant à la presque unanimité — 122 voix contre 6 — la loi du 14 juin 1921, instituant la journée de huit heures et la semaine de quarante-huit heures, la Chambre belge a fait preuve d'un esprit démocratique et de protection sociale.

Malheureusement, cet esprit de large compréhension n'a duré que ce que durent les roses, et depuis lors bien des députés ont renié leur oeuvre.

Elle est toujours debout, la loi des huit heures, mais croyez-vous, ce n'est pas de la faute des rétrogrades de droite et de gauche. S'ils avaient osé, il y a longtemps qu'en Belgique on n'en parlerait plus. Et la meilleure preuve de cela réside dans le fait que, malgré le vote à peu près unanime du Parlement, la Convention de Washington n'est pas encore ratifiée.

Qu'est-ce à dire? Tout simplement que les représentants conservateurs et libéraux ne se sont ralliés à la réforme que contraints et liés, et qu'ils ont toujours espéré qu'un moment viendrait où ils pourraient supprimer de notre Code cette "loi de malheur".

Ils ont attendu patiemment. Ils ont fait intervenir toutes les puissances de réaction et on ne peut pas dire que le Comité Central industriel n'a pas tiré sur toutes les cordes pour aboutir au rétablissement de l'ancien régime basé sur le bon plaisir patronal.

En vain, d'ailleurs, et si plusieurs d'entre eux ont donné la possibilité aux bourgeois de la Chambre de montrer le fond de leur âme réactionnaire, ils ont aussi donné aux travailleurs de notre pays, l'occasion de manifester avec enthousiasme leur attachement à la plus importante conquête d'après-guerre.

La lutte continue d'un côté comme de l'autre; nos amis Vandervelde et Wauters, respectivement Ministre des Affaires étrangères et du Travail, ont déposé un projet de loi, portant approbation de la Convention de Washington, qui sera discuté à la rentrée des Chambres.

Du moins nous le supposons, et, en tout cas, nous devons tout faire pour qu'on ne tergiverse pas davantage et que, sous prétexte que tous les pays industriels n'ont pas encore ratifié, la Belgique ne peut pas se lier bénévolement au détriment de ses propres intérêts, comme disent les défenseurs du capitalisme.

Cinq Etats ont jusqu'ici ratifié purement et simplement la dite Convention, dit l'exposé des motifs: la Bulgarie, la Grèce, l'Inde, la Roumanie et la Tchéco-Slovaquie. Les conditions économiques de ce dernier pays, mi-agricole, mi-industriel, rappellent particulièrement le nôtre. Il fut l'un des premiers à marquer son adhésion à la Convention sur la journée de huit heures et cette ratification, complétée par une législation ouvrière très développée, n'a pas empêché d'assurer sa restauration économique et d'accroître la prospérité de son industrie.

On sait, d'autre part, que l'Autriche et l'Italie ont ratifié sous condition. Dans chacun de ces Etats, l'entrée en vigueur de la convention est subordonnée à la ratification de certains pays concurrents nommément désignés.

Enfin, la France a également ratifié sous condition, mais pour des raisons un peu spéciales, que le rapporteur, M. Chabron, résumait de la façon suivante:

"Nous appliquons en France par avance la Convention de Washington. On ne peut donc pas nous reprocher de poser une condition pour servir notre propre cause. En la posant, au contraire, nous mettons le gouvernement allemand en présence de ses responsabilités, mais aidons les organisations ouvrières dans la lutte qu'elles ont engagée et nous entendons par là que notre geste soit utile au progrès social international."

Mais alors, ne manqueront pas d'obscureurs ceux qui sentent le terrain glisser sous leurs pieds, pourquoi, si la Belgique veut ratifier, ne ferait-elle pas les mêmes réserves que l'Autriche et l'Italie, ou que la France?

Pour répondre à cette question, nous ne saurions mieux faire que de reproduire la fin de l'exposé des motifs des citoyens Vandervelde et Wauters: "Le gouvernement, pour les raisons qui vont suivre, croit devoir proposer au Parlement la ratification sans condition de la Convention.

Envisagés au point de vue économique, les conséquences immédiates de la ratification sont, en effet, presque nulles.

La loi belge du 14 juin 1921 va au delà des prescriptions de la Convention sous de multiples rapports, la ratification proposée ne peut donc entraîner aucune modification dans la législation existante. Sans doute, notre signature sous liera pendant un certain temps, un peu plus de cinq années, mais cette situation ne présente aucun inconvénient au contraire la loi des huit heures, répondant aux aspirations de la grande majorité du pays, et le Parlement ayant manifesté à plusieurs reprises déjà d'une manière très ferme, qu'il ne pouvait être question d'en modifier l'application dans un sens restrictif.

Sans conséquence appréciable au point de vue économique, la ratification de la Convention ne produira pas contre d'excellentes au point de vue social. Les craintes qui se sont manifestées dans le monde des travailleurs quant aux atteintes possibles qui seraient portées à la réglementation légale de la durée du travail seront définitivement annihilées. Certains de voir maintenir la réforme qui lui est si particulièrement chère, la classe ouvrière consentira volontiers aux dérogations prévues par la loi et qui,

sans toucher à son principe, rendront son application plus conforme à certaines nécessités locales immédiates. Il en résultera une observation plus loyale des règles édictées pendant plusieurs années, un régime unanimement réclamé par la masse ouvrière dans le monde entier ne manquera pas d'avoir à l'étranger le plus grand et le plus heureux effet. Ceux qui, dans chaque pays, tentent pour cette grande réforme trouveront dans le geste de la Belgique un nouvel et important argument pour leur cause. La Belgique se placera ainsi à la tête des pays démocratiques, son prestige en sera augmenté et elle aura marquée une nouvelle fois sa volonté de servir sans défaillance la cause du progrès social."

Cette immense suite au point nous paraît péremptoire. Cependant, rappelons encore à la mémoire de nos camarades que, de l'aveu des adversaires de la loi eux-mêmes, la journée de huit heures n'a pas empêché la Belgique de restaurer les ruines que cinquante-deux mois de guerre avaient accumulées sur elle.

Tout ceci ne prouve-t-il pas que la journée de huit heures n'entraîne nullement la production indispensable au pays et qu'elle est, au surplus, un puissant facteur de progrès et de modernisation?

Cela ne fait de doute que pour les attardés aux vieilles routines et nous espérons bien que nos parlementaires voudront en finir avec les discussions oiseuses autour de la journée de huit heures et qu'ils se trouveront aussi unanimes pour voter le projet de ratification de la Convention de Washington, qu'ils l'ont été pour voter la loi du 14 juin 1921. — JOS. BONDAS, — Le Mouvement Syndical Belge.

THE OTTAWA OF TODAY

The clean, cool, white little village of By-town was built in a beautiful valley. There was not much to recommend it then. A few traders set up posts to serve the modest needs of farmers and prospectors and trappers. Visitors passing through thought the place rather pleasant though quiet, and usually forgot they had been there soon after.

The By-town of today is still called Ottawa, pleasant, beautiful, and is placed Ottawa. Beneath the smooth surface, the machinery of the government of a fast growing nation is working. There are now in the city broad streets, beautiful parliament buildings, fine parks and squares. Visitors are impressed with the quiet charm of the Canadian capital. They leave only with regret and hope to return.

For train service, fares, reservations, etc., apply to any Canadian Pacific Railway Agent, or to F. C. Lydon, City Passenger Agent, 141 St. James St., phone Harbour 4211.

Unionism came into the world of industry because the skilled workman could not stand alone and win fair treatment. The Union Label came to strengthen the bond of mutual aid among the crafts and classes.

Advertisement for GIGARETTES DERBY, featuring a pack of cigarettes and the text "FAVORITES PARTOUT" and "10c LE PAQUET".

# Le Coin des Unions locales

## UNION QUI PROGRESSE

Mercredi dernier, l'union des employés de la Montreal Light Heat and Power Company tenait son assemblée régulière aux quartiers généraux de la Construction, 417 rue Ontario Est. M. James Brodick occupait le fauteuil. Après l'initiation des nouveaux membres le secrétaire fit son rapport, il dit que tous les membres de l'organisation sont au travail et que le chômage est inconnu pour eux. Le comité d'organisation dit dans son rapport qu'une grande campagne d'organisation sera commencée après les fêtes du Nouvel An. La nomination des officiers aura lieu le deuxième mercredi de janvier.

## ASSEMBLEE IMPORTANTE

L'assemblée du local No 58, de l'union des électriciens qui sera tenue le 17 décembre à la salle des cardonniers sera la dernière de l'année. Le rapport des activités pour l'année 1925 sera remis aux membres pour leur approbation. Les scrutateurs feront aussi leur rapport pour l'élection des officiers pour le terme de 1926. Que tous les membres se fassent un devoir d'être présents à cette réunion.

## LA LIGUE DES ETIQUETTES

Une importante séance de la Ligue des Etiquettes a été tenue mercredi dernier au local des travailleurs en chaussures, au No 729, rue Ste-Catherine Est. M. George Duval occupait le fauteuil. Après les affaires de routine le secrétaire donna le rapport du concert tabagie qui fut un succès autant moral que financier. M. le président de la ligue profita de l'occasion pour remercier les membres de la Ligue des Etiquettes et tous ceux qui ont bien voulu aider à faire de cette fête un succès.

La nomination et l'élection des officiers de la ligue auront lieu à l'assemblée de février. Les délégués ont rapporté que depuis la formation de la Ligue des Etiquettes la demande pour les produits portant la marque syndicale de l'union s'est graduellement améliorée. Qu'il est donc facile de coopérer entre ouvriers quand on le veut et sans aucune défiance. Demandez toujours quand vous faites des commandes que l'étiquette de l'union soit sur ces produits ou marchandises.

## CHEZ LES BARBIERS

Avis est donné aux membres du local No 455, de l'union des barbiers que la nomination et l'élection des officiers pour l'exercice de 1926 auront lieu à l'assemblée du 21 décembre. Le secrétaire fera aussi son rapport annuel, qui démontrera une amélioration sur les années précédentes. N'oubliez pas d'être présents à 8 heures précises au No 217, rue Ste-Catherine Est.

## CHEZ LES BOULANGERS

La séance du local No 55, de l'union internationale des boulangers tenue samedi dernier au No 729, Ste-Catherine Est sous la présidence de M. A. La Belle a été des plus intéressantes. Après l'initiation des nouveaux membres le secrétaire donna lecture d'une volumineuse correspondance, les délégués du Conseil des Métiers firent leurs rapports. La question de la formation d'une coopérative pour la fabrication du pain fut longuement discutée par les officiers et les membres du local. Une séance spéciale sera tenue sous peu afin d'en arriver à une solution.

Comme la saison des fêtes approche et que vous avez sans doute besoin de cartes de Noël et de Nouvel An portant la marque syndicale unifiée et que vous ne savez pas à qui adresser, vous trouverez satisfaction au *Monde Ouvrier*.

## GREVE D'UN NOUVEAU GENRE

Près de 200 jardiniers, gardiens et terrassiers employés dans cinq cimetières catholiques du district de Chicago, Ill., sont en grève depuis lundi dernier. Ceci est le premier pas fait par les employés de cimetière qui sont nouvellement organisés. M. Frank T. Murphy, secrétaire de cette union, dit que les employés de cimetière sont généralement mal payés, ils doivent travailler très fort et leurs heures de travail ne sont pas régulières. Les employés de cimetière demandent la reconnaissance de leur union et la journée de huit heures avec un salaire minimum de \$6.00 par jour. Actuellement ils doivent travailler 10 heures par jour avec un salaire de \$4 à \$5 par jour. Les occupations de ces hommes les obligent de travailler par toutes sortes de températures. M. Murphy nous dit que la nouvelle union se compose de 3,000 membres, et qu'ils sont supportés par les entrepreneurs de pompes funèbres et par l'union des claustraux.

Les cinq cimetières qui sont affectés par la grève sont le Mont Carmel, le Mont Olivieri, le Calvaire, le Saint Sébastien et le cimetière de Tous les Saints.

## ECOLES POUR APPRENTIS

Les exécutifs des plus grands journaux d'Amérique et les dirigeants des presses et métiers alliés de l'imprimerie ont célébré l'ouverture de l'école d'éducation des apprentis presses de journaux. Le rêve si longtemps caressé de C. L. Berry, président de l'union internationale des presses et assistants est enfin réalisé.

La nouvelle institution est conduite conjointement par l'union locale de New York des presses et de l'association des éditeurs sous la direction du Bureau d'éducation de New-York. C'est un arrangement similaire à celui des métiers de la construction qui a si bien réussi dans les écoles de la ville pendant les trois dernières années.

## NOUVELLES OUVRIERES DE PARTOUT

Le président L. Lewis continue ses charges contre les ouvriers de mines qui trompent le public.

La famine règne à Vienne, Autriche, 7,000 boulangers de cette ville sont en grève ils demandent une augmentation de salaire.

Les manutentiers de fret, commis et employés du chemin de fer Baltimore and Ohio ont fait une demande d'augmentation de salaire.

Les marins de l'Australie qui sont en grève pour une augmentation de salaire en sont venus aux prises avec la police à Fremantle, cent arrestations furent opérées et beaucoup eurent blessés.

## UNE CONFERENCE PACIFISTE PAN-PACIFIQUE

Le Conseil ouvrier de la Nouvelle-Galles du Sud a décidé la semaine dernière le lancement d'invitations à une conférence pan-pacifique à toutes les organisations ouvrières politiques et économiques de tous les pays bordant l'Océan Pacifique. Cette conférence se tiendra le 1er mai 1926 à Sydney et a pour but de développer les relations entre les ouvriers du Bassin du Pacifique et de les consolider. En outre, la Conférence s'occupera des dangers de guerre dans l'Océan Pacifique.

En conformité avec la décision du comité d'arbitrage l'union des travailleurs de pain d'huile au Mexique ont repris le travail.

Edwin A. Odell âgé de 74 ans de Hoboken, N. J., membre de l'union des facteurs commença sa 50e année de service.

La production du charbon bitumineux canadien sera un record pour 1925.

Le président général des employés de trains approuve la proposition de la restauration des salaires au niveau de ceux payés durant la guerre.

## VICTOIRE OUVRIERE

Notre correspondant new-yorkais nous communique le fait que 135,000 ouvriers tisserands, du district de Bradford, Angleterre sont en grève depuis le commencement de juillet dernier, contre une réduction de salaire de 5 pour cent. La commission des investigations représentant les employeurs et les employés recommande que les anciens salaires soient maintenus jusqu'à la fin de l'année 1926, ce qui a été accepté et les ouvriers tisserands ont tous repris le travail.

## DE NOUVEAUX QUARTIERS GENERAUX

L'union des plombiers de Chicago a décidé de bâtir un local qui sera digne de son nom. Elle a acheté un terrain de 135 pieds de front par 175 de profondeur situé sur le boulevard Washington. La bâtisse aura trois étages: le premier sera occupé par quatre magasins pouvant servir de salles d'échantillons et d'exposition d'automobiles, le deuxième sera occupé par les bureaux des unions avec salle pour comité et une salle pour les conférences, au troisième il y aura une immense salle pouvant contenir 2,800 personnes. Le coût de cette bâtisse sera de \$300,000, les fondations seront faites pour recevoir une bâtisse de quinze étages.

## L'ESPAGNE ET UNE JOURNEE DE REPOS SUR SEPT

La Conférence du Bien Etre Catholique Nationale rapporte que l'Espagne a passé une loi prohibant avec exemption, tout travail exécuté le dimanche soit par les autres ou pour soi-même. Où le travail du dimanche est permis par la loi les employeurs doivent donner à leurs employés, un repos complet de vingt quatre heures, une autre journée de la semaine.

Des exemptions sont faites pour le service domestique, exécuteurs publics, travailleurs intellectuels et professionnels, bibliothécaires, gardiens de bateaux, travailleurs de sociétés coopératives et organisations ouvrières, travail nécessaire à l'intérêt public ou pour la prévention d'accidents, le nettoyage et le répare des machines afin d'éviter les interruptions dans le cours de la semaine, dans tous ces cas les employés ont droit à un jour de repos dans le milieu de la semaine et les employeurs sont requis d'afficher une cécule des jours de repos à leurs employés.

## UNE CHRONIQUE DE SECURITE INDUSTRIELLE

Le Bureau international du Travail a entrepris la publication, sous le titre de *Chronique de la sécurité industrielle*, d'un périodique bi-mensuel consacré à la description des méthodes qui sont employées dans les différents pays en vue d'assurer la sécurité des travailleurs. Le dernier fascicule paru contient un article sur les appareils à acétylène et les accidents qu'ils provoquent. Etant donné l'origine toujours plus ou moins mystérieuse de ces accidents, l'article présente un vif intérêt pour tous ceux qui sont appelés à se servir des appareils à acétylène.

## LE MEME NUMERO DE LA CHRONIQUE DE LA SECURITE INDUSTRIELLE

Le même numéro de la *Chronique de la Sécurité* expose les résultats déjà obtenus par la propagande en faveur du développement de la sécurité industrielle et reproduit en *fac simile* quelques affiches. Il donne un compte rendu des travaux des institutions et associations nationales et internationales pour la prévention des accidents, le texte d'un arrêté du Ministère du Commerce de France relatif aux réservoirs servant à emmagasiner les liquides inflammables, ainsi que le texte d'un code de sécurité américain pour les transmissions mécaniques d'énergie.

Signons encore, au nombre des matières contenues dans la *Chronique*, une intéressante étude illustrée de photographies sur le Musée bavarois du Travail de Munich. Cette institution a pour objet:

- 1) d'encourager les efforts faits dans le domaine de la protection ouvrière et de faire connaître les innovations recommandables en matière de prévention des accidents, d'hygiène industrielle, de logement, d'alimentation, ainsi que d'autres mesures destinées à améliorer la situation des travailleurs;
- 2) de faire des démonstrations relatives à l'emploi de dispositifs de protection adaptés à des machines en mouvement, à des appareils, etc., d'essayer de nouveaux dispositifs de protection et de faire connaître leur mode d'emploi;
- 3) d'organiser des conférences sur la protection ouvrière, l'hygiène industrielle, etc.

## LE SALAIRE DE BASE EN NOUVELLE GALLES DU SUD

Le ministre du Commerce de la Nouvelle-Galles du Sud a fixé, le 24 août, le nouveau salaire de base applicable dans l'Etat tout entier. Le ministre a déclaré qu'en raison de la hausse persistante des prix au cours des six derniers mois, il avait été décidé de porter le salaire vital des ouvriers adultes à 42 et 4 sh. et celui des ouvriers à 22 sh. 6 p. par semaine. Ces nouveaux chiffres représentent une augmentation de 2sh. par semaine pour les hommes et de 1sh. pour les femmes. Le ministre a ajouté que la proposition formulée par certains employeurs de fixer un salaire distinct selon que l'ouvrier travaille dans les environs de la capitale ou des autres villes, avait fait l'objet d'un examen approfondi; cependant, comme les intéressés n'ont fait valoir aucun nouvel argument qui put justifier cette distinction, le ministre a décidé que le nouveau barème serait applicable dans l'Etat tout entier.

## OVER AN HISTORIC ROADWAY

In all Canada, there is no finer or more interesting stretch of railroad line than the Canadian Pacific between Montreal and Quebec. Every mile has historic interest and every train that goes over it has first class Canadian Pacific equipment. It is the last word in excellence of road-bed and track. The result is comfort and utmost convenience because of the large number of trains running between the two points daily. For further information as to rates, train service, etc., apply to any Canadian N.Y. Ticket Agent, or to F. C. Lydon, City Passenger Agent, 143 St. James St., phone Harbour 4211.

# A TRAVERS LE MONDE Informations Sociales

Du Bulletin de la Fédération Syndicale Internationale.

## LA LIBERTE SYNDICALE ET LES TRAITEMENTS INTERNATIONAUX

On n'est pas sans savoir que la question de la liberté syndicale a été soulevée au Conseil d'Administration du Bureau International du Travail sur le désir particulier et sous la participation générale des membres ouvriers. Le fait s'est produit en relation avec la conclusion à Rome d'un accord entre la Fédération nationale des employeurs et la Fédération syndicale fasciste, octroyant à cette dernière le monopole syndical, ainsi qu'en connexion avec une résolution adoptée par l'avant-dernière Conférence Internationale du Travail concernant une enquête documentaire sur le principe de la liberté syndicale.

Jouhaux, le premier orateur inscrit, demanda que cette enquête soit complétée en raison des faits nouveaux qui viennent de se produire en Italie. Selon ses déclarations, le titre "Travail" des Traités de Paix ne laisse aucun doute, tant dans son préambule que par ses dispositions générales, sur l'obligation qu'ont les Etats membres de reconnaître et de respecter la liberté syndicale. Il est incontestable d'autre part que le monopole institué en Italie en faveur des corporations fascistes signifie une violation de cette liberté.

Après qu'Oudgost, secrétaire de la Fédération Syndicale Internationale, Schöhrh (Suisse) et Thorberg (Suède), eussent rappelé l'une des protestations de la Fédération Syndicale Internationale, les autres, les nombreuses plaintes émanant des diverses organisations syndicales et notamment celle du congrès international des chimistes, Albert Thomas, directeur du Bureau International du Travail, répondit que le Bureau International du Travail ne pourrait intervenir juridiquement auprès des pays en cause que s'il disposait d'une convention internationale ratifiée.

La suite des débats a fait clairement apparaître que les membres du Conseil sont favorables à la mise à l'ordre du jour d'une prochaine conférence internationale du travail d'un tel projet de convention. Le procès du fascisme et de son invention, déjà fait à trois reprises à Genève sur l'initiative de la Fédération Syndicale Internationale, sera donc repris et cela sur de plus larges bases. A cela n'ont pas contribué l'attitude énergique de tous les délégués ouvriers et particulièrement le clair exposé de l'Aragone à la dernière réunion du Conseil d'Administration.

## UNE CHRONIQUE DE SECURITE INDUSTRIELLE

Le Bureau international du Travail a entrepris la publication, sous le titre de *Chronique de la sécurité industrielle*, d'un périodique bi-mensuel consacré à la description des méthodes qui sont employées dans les différents pays en vue d'assurer la sécurité des travailleurs. Le dernier fascicule paru contient un article sur les appareils à acétylène et les accidents qu'ils provoquent. Etant donné l'origine toujours plus ou moins mystérieuse de ces accidents, l'article présente un vif intérêt pour tous ceux qui sont appelés à se servir des appareils à acétylène.

## LE MEME NUMERO DE LA CHRONIQUE DE LA SECURITE INDUSTRIELLE

Le même numéro de la *Chronique de la Sécurité* expose les résultats déjà obtenus par la propagande en faveur du développement de la sécurité industrielle et reproduit en *fac simile* quelques affiches. Il donne un compte rendu des travaux des institutions et associations nationales et internationales pour la prévention des accidents, le texte d'un arrêté du Ministère du Commerce de France relatif aux réservoirs servant à emmagasiner les liquides inflammables, ainsi que le texte d'un code de sécurité américain pour les transmissions mécaniques d'énergie.

Signons encore, au nombre des matières contenues dans la *Chronique*, une intéressante étude illustrée de photographies sur le Musée bavarois du Travail de Munich. Cette institution a pour objet:

- 1) d'encourager les efforts faits dans le domaine de la protection ouvrière et de faire connaître les innovations recommandables en matière de prévention des accidents, d'hygiène industrielle, de logement, d'alimentation, ainsi que d'autres mesures destinées à améliorer la situation des travailleurs;
- 2) de faire des démonstrations relatives à l'emploi de dispositifs de protection adaptés à des machines en mouvement, à des appareils, etc., d'essayer de nouveaux dispositifs de protection et de faire connaître leur mode d'emploi;
- 3) d'organiser des conférences sur la protection ouvrière, l'hygiène industrielle, etc.

## LE SALAIRE DE BASE EN NOUVELLE GALLES DU SUD

Le ministre du Commerce de la Nouvelle-Galles du Sud a fixé, le 24 août, le nouveau salaire de base applicable dans l'Etat tout entier. Le ministre a déclaré qu'en raison de la hausse persistante des prix au cours des six derniers mois, il avait été décidé de porter le salaire vital des ouvriers adultes à 42 et 4 sh. et celui des ouvriers à 22 sh. 6 p. par semaine. Ces nouveaux chiffres représentent une augmentation de 2sh. par semaine pour les hommes et de 1sh. pour les femmes. Le ministre a ajouté que la proposition formulée par certains employeurs de fixer un salaire distinct selon que l'ouvrier travaille dans les environs de la capitale ou des autres villes, avait fait l'objet d'un examen approfondi; cependant, comme les intéressés n'ont fait valoir aucun nouvel argument qui put justifier cette distinction, le ministre a décidé que le nouveau barème serait applicable dans l'Etat tout entier.

## OVER AN HISTORIC ROADWAY

In all Canada, there is no finer or more interesting stretch of railroad line than the Canadian Pacific between Montreal and Quebec. Every mile has historic interest and every train that goes over it has first class Canadian Pacific equipment. It is the last word in excellence of road-bed and track. The result is comfort and utmost convenience because of the large number of trains running between the two points daily. For further information as to rates, train service, etc., apply to any Canadian N.Y. Ticket Agent, or to F. C. Lydon, City Passenger Agent, 143 St. James St., phone Harbour 4211.

## LE RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE AU JAPON

Le numéro d'octobre de la *Revue internationale du Travail* publie un article de M. Shunzo Yoshizaka, directeur de l'inspection des fabrications au Bureau des questions sociales de Tokio, sur la réglementation du recrutement de la main-d'œuvre au Japon.

L'embauchage de la main-d'œuvre peut s'effectuer de deux façons: ou bien l'ouvrier entre en rapports directs avec le patron, ou bien il est présenté par un intermédiaire, bureau de placement public ou privé, ou recruteur professionnel.

Au Japon, les bureaux de placement n'ont pas encore acquis une grande importance, et le marché du travail est dominé par l'agent de recrutement. Ce système s'explique en partie par l'extension soudaine de l'industrie japonaise. Malgré le développement subit de l'industrie, le Japon est resté essentiellement un pays agricole. Ses habitants n'ont pas encore une longue expérience du travail industriel et de sa discipline. Aussi est-il très difficile de trouver dans le voisinage des exploitations les travailleurs indispensables. Les éléments ouvriers recrutés sur place ne font pas preuve d'une assiduité suffisante, et il est souvent avantageux d'envoyer un agent spécial recruter ailleurs une main-d'œuvre plus stable. D'après une statistique de 1922, 52,417 personnes s'adonnaient au recrutement de la main-d'œuvre. On calcule que chaque année les services permanents de recrutement des entreprises publiques et privées attirent plus de 300,000 travailleurs des deux sexes.

Dans l'industrie textile, qui représente à elle seule la moitié des usines du pays, 60 pour cent des fabrications possèdent des dortoirs pour loger leur personnel. A la fin de 1912, 502,000 ouvrières, la plupart originaires de la campagne, étaient affectées et nourries dans ces locaux.

Ce système de recrutement présente à la fois, de sérieuses difficultés et de multiples inconvénients. Le travailleur japonais hésite souvent à quitter son village pour aller chercher dans une région lointaine un travail inconnu et des conditions de vie nouvelles. Les paysans entendent dire qu'à l'usine on risque sa vie et sa santé. Il arrive, en effet, que les conditions d'hygiène dans les dortoirs annexés aux usines soient loin d'être satisfaisantes et que la santé des travailleurs s'y épuise. Dans ces conditions, la zone de recrutement tend à s'élargir autour des régions industrielles et à atteindre parfois les villages les plus isolés.

A cela s'ajoute que les frais de recrutement font augmenter sensiblement le coût de la production, surtout dans les petits établissements et les entreprises temporaires.

Dans l'intérêt des ouvriers et des employeurs, il était urgent de remédier à cet état de choses en améliorant les conditions de vie et de travail de la main-d'œuvre recrutée, et en exerçant un contrôle sur le recrutement. Jusque ici l'a'y avait pas, à cet égard, de législation nationale uniforme. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à l'autre et formaient une législation disparate, parfois même incohérente. Le Gouvernement japonais a publié un ordonnance qui est entrée en force le 1er mars 1925, et qui se propose d'instituer une réglementation uniforme du recrutement de la main-d'œuvre. C'est l'Administration générale qui sera désormais chargée du contrôle du recrutement. Les prescriptions variaient d'une préfecture à

Le seul journal ouvrier  
bilingue de la province de  
Québec. La meilleure arme  
entre les mains des travail-  
leurs.

The World



Ouvrier

ancient  
medium laborers have ever  
had.

11th Year — No. 50

SAMEDI, 12 DECEMBRE 1925 — MONTREAL — SATURDAY, DECEMBER 12, 1925

PRICE: 5 CENTS

## Real Wages Gains Registered

It is reported, and the reports are backed up by figures, that wages have been rising while commodity prices have been going down. This is a fact, strange as it may seem. Labor's contention is that improved management, high wages and reasonable costs can and ought to go together.

When wages rise and prices rise with them there is no real gain for labor. But when wages rise faster than prices, or when wages go up and prices go down, a real gain is scored.

That is precisely what has happened.

To a large extent this remarkable state of affairs is due to these causes:

1. Well paid, skilled workers are the most highly productive.
2. Elimination of waste and duplication results in higher, better production per unit of time and power expended and this makes lower prices possible.

The old argument that low wages must precede lower prices is knocked clear over the moon. It is a dead duck. It is dead forevermore. It can never come back.

This year 1925 has proved a great big something to everyone.

And the hide-bound "open shop" crowd can't laugh that off!

## Nova Scotia Coal Industry Is Opened to Press

The Public Commission inquiring into the troubles between the British Empire Steel Corporation and the Nova Scotia coal miners, of which the chairman is Sir Andrew Duncan, an official of Great Britain's Department of Mines, who, the *Halifax Citizen* observes, "has had something to do with muddling the coal situation over there," has made a slight concession to public opinion.

Against all precedent in a public commission, it began its investigations by creating a bar against press representatives, and issuing such reports of proceedings as it saw fit. These reports put the spotlight on so many grievances of the miners that the newspapers of Nova Scotia were constrained to protest. But the Commission adhered to its policy of reporting its own proceedings in its own fashion, until the miners had virtually finished the presentation of their case. Then Chairman Duncan announced that the Canadian Press (the equivalent of the Associated Press) had agreed to collaborate in preparing and issuing the official daily report of the Commission's proceedings.

After this Joseph Nearing, District vice president; Alex. McKay, District secretary-treasurer; and J. W. McLeod, District president of the United Mine Workers, were heard. These union officials summed up the case for the miners, but so far as the press reports show their direct testimony was confined to vague charges that "Besse" (British Empire Steel Corporation) was over-capitalized, and that it had a lot of high-paid incompetent officials, that these officials went about with a chip on their shoulders, that they employed spies whose chief business was to stir up unrest. That is about all that can be gathered from the report of the direct testimony of the three most important officials of the U. M. W. in Nova Scotia. And most of reports of

## Working Conditions in China

Improvement of working conditions and promotion of better relations between employers and workers are the two great factors which will help to prevent an industrial revolution in China, according to Dr. Royal Meeker, noted writer and investigator, who recently returned from the Far East.

Writing in the November issue of the *League of Nations News*, published by the League of Nations Non-Partisan Association, Dr. Meeker shows the danger confronting China if the millions of Chinese workers are exploited by unscrupulous methods of machine production.

"Western methods and organization of industry and power machinery threaten the well being, even the existence of the weak, over-populated countries of the world, like China and India," he says. "The unregulated exploitation of these weak countries can only result in bringing the workers of other countries down to the same level of work and wages."

"China, tranquil, was the paradise of the industrial exploiter of the more unscrupulous sort. The disorders, wars and instability in China have had one beneficial effect. They have called a halt upon the too rapid industrialization and exploitation of the Chinese people by foreign industrialists. This delay has enabled the workers, led by the students, to organize in some degree for their own protection, and will, in the long run, work to the advantage of employers as well as employees, not alone in China, but everywhere, even in the United States."

"With stabilization, the industrial conquest of China will go forward again. What is to prevent ruthless exploitation of the millions of Chinese workers by large scale machine methods of production to the great detriment of American industry?"

"Three things will act to mitigate or prevent an 'Industrial Revolution' in China, with all its train of economic, social and political evils. First, the industrialization of China must be a very slow process. Second, the organization of the workers will help them to combat long hours, starvation wages, evil working conditions and bad housing."

"Third, and most important of all, is the International Labor Organization, which was founded to improve working conditions in backward countries and to promote better relations between employers and workers. This organization is the one active, constructive force now working on an international scale to eliminate the causes of industrial unrest by making the industrial conditions and costs of production more nearly equal in all countries."

"China belongs to the League of

Nations and therefore to the International Labor Organization. She has accepted the principle of public regulation of industry, and in 1924 adhered to the Convention prohibiting the use of white or yellow phosphorus in the manufacture of matches. She has thus undertaken to compel Chinese employers to protect their match workers from phosphorus poisoning. Unfortunately, the central government of China is so weak that it is not able to enforce this solemn international obligation.

"Few Americans yet realize that the surest if not the only way existing American standards of living, working and wages can be maintained against the low standards of over-populated countries is through the International Labor Organization or a similar agency. The United States has already benefited perhaps more than any other country through the activities of the International Labor Organization, and it certainly has more need of the Organization than any country, because industrial conditions in America are on the whole better than in other lands, and therefore are more open to attack and destruction."

### TO EMPHASIZE HUMAN FACTOR IN INDUSTRY

The Massachusetts Society for Mental Hygiene announces that it will begin regularly the publication of a new bulletin called *The Human Factor*, devoted to everyday problems of industrial relations as they relate to mental health.

The society was organized in January, 1913. It is dedicated to the conservation and the fostering of the mental health of the people of Massachusetts. Its general purposes are to acquaint the community, especially industrial organizations, social institutions, and private and public agencies dealing with what may be done for the mental health of individuals and of society and to promote further study in this direction.

The article to be published in the *Human Factor* will be written in non-technical language, and it is stated that particular care will be exercised to see that the matter presented through the columns is sound and practical. By this means it is hoped to bring the principles of mental hygiene into the everyday life of business and industrial institutions and to make positive and definite contributions to the health of workers.

The Union Label saved the cigar-making trade of the Pacific coast from an invasion by Chinese workmen in the twenties. Smokers welcomed the guarantee that their cigars were made by self-respecting white craftsmen and not in filthy, disease-infested cellars.

## As the Worker sees his World

Summary and Digest of Important Events of the Week, Here and Abroad.

—Seven European nations pledged to peace as Locarno treaties are signed at London.

—Two million dollars subscribed in Italy toward paying war debt to United States.

—Gravediggers strike in several Chicago cemeteries, asking higher pay and 8-hour day.

—British Labor members of Parliament protest against sentences given 12 British Communists.

—Authorities investigate charges that guards flag prisoners on Arkansas convict farm.

—Electrical workers strike in important Mexican light and power plants.

—Plant at Bideford, Me., employing 3,500 workers shut down when weavers refuse to accept multiple loom system.

—Porto Rican Federation of Labor asks investigation of economic conditions in Porto Rico.

—Austrian government makes compromise offer to postal workers who threaten strike.

—Russian authorities execute six former officials and six private traders for huge thefts.

—Wage levels rising while prices drop, says Secretary Hoover in annual report of Department of Commerce.

—Four thousand tons of Westphalian anthracite briquettes arrive at Boston in first shipment of German fuel ever received at Boston.

—Committee representing 26 national reform organizations lays failure of President Coolidge.

—Council of League of Nations to meet at Geneva to discuss conference on reduction of armaments.

—Anti-Saloon League of U. S. formally declares prohibition is a complete success.

—In a message to people of Maryland, Archbishop Curley asks God to save nation from so-called reformers and appeals for an end to "the madness of attempting to club men into morality by laws."

—German Reichstag approves Locarno security pact and entrance to League of Nations.

—North Carolina convict boss accused of causing death of negroes.

—First motor-driven passenger steamer to run between United States and Europe arrives at New York.

—Wireless operators on British ships strike against proposed wage cut.

—The peak of Christmas travel to the Old Land, was noted this week-end when there arrived in Montreal from the West six sleepers on the Imperial Limited, C. P. R. to connect with the S.S. Metagama which sails from Quebec today for Glasgow and Liverpool. There were not less than 400 western passengers for this steamer, which is due to arrive in the Old Country the Saturday prior to Christmas. So great has been travel to the Old Country this year that in almost every case the train connecting with the steamer has had to be operated in two sections.

—A nasty trick has been reported from St. Catharines, Ont., by which many workmen of foreign extraction were humbugged into leaving Port Colborne claiming that they were promised work in the steel plant of St. Catharines. They claimed that some fakirs in Colborne had told them that by paying fifty cents each, they could get work in St. Catharines, and they paid the money, there being nearly a hundred of them in all. The local agent of the C. N. R. took prompt steps and got the men sent back to Port Colborne and reported the tragedy to the authorities. Let all workers watch out for such frauds.

—A number of harvesters whose occupation is now gone, are having trouble in the West, in fact Edmonton and Calgary have issued circulars asking these men who have no work to keep away from these respective cities. In Montreal a few have filtered in and some have gone back to the Old Land. However the report of one poor fellow who had spent his last money, and in who in despair threw himself in front of a street car in an attempt to end it all. He was not successful in ending his life, and now lies in a Calgary hospital in a serious state, only to await, if he recovers, the call of a policeman to make answer to a charge of attempted suicide. Surely the authorities could step into this breach and solve it!

—Recent organization of the musicians in Chinese restaurants and radio broadcasting studios enables the Chicago Federation of Musicians to say that Chicago is a 100 per cent organized city, with a membership of 7,000 on the rolls of the federation. Furthermore, the Union scale for musicians in Chicago is the highest in the world. The top-notch wages are paid to the musicians playing with the Civic Opera Company, who receive \$155 a week.

—The fuss being made over the claims of the various cities of this country to be among the list of the first twenty-five in largeness of population is, we suppose, a part of our general foolishness. Not a single person is made happier by the fact that the place where he lives is bigger than the place where someone else lives. If some of the energy displayed by the various Chamber of Commerce in making their particular town more populous were used in making it the abiding place of happy people there might be some real reason for their existence.

## The Equitist Plan

"C. M." did not do so well in your issue Dec. 5th as formerly; but like the others, he wants to discuss everything seemingly but the Equitist Plan itself.

Go ahead on Proudhon—he was a good man—but we went into the Proudhon theories in a previous article. Sufficient this time to say that Proudhon did not see that our present medium of exchange, based on results, allowed a price to be put upon natural resources—and this is the three pea game nowadays.

Does "C. M." condemn the Equitist Plan because "Spirea" wants something simple? Lord give us something simple—the simpler the better, so that the crafty won't tie us up with red tape. The U. S. has 2 million laws—simple, so simple!

Does "C. M." think that the worker could so easily be fooled (as at present) with something simple? Yes, the solution of the social problem rests in something simple. Anything complicated is doomed from the beginning.

Now do we want any "controlling or organizing factor which will strike a balance of some kind between Canadian and Chinese labor time (he makes an instance" in connection with the acquisition of tea?)

We have all that now—and Chinese coolie labor is pulling down Canadian wage scales.

And with the Equitist Plan, work will be swapped—because land will be free—and the boss no more can say with safety "if not satisfied you don't have to work."

"C. M." says it is not the medium of exchange that forces the "work or starve" condition upon the worker, but the fact of private ownership in land, raw material and the means of wealth production generally.

I claim the present medium of exchange makes these possible and of course generates a desire to own and control.

What incentive to own and control—if it was always necessary to work an hour before getting a dollar?

What incentive is there to do anything else, when it is now possible to make others work for you without giving them in return (which is capitalism)?

Both "Old Bill" and "C. M." have given us historical sketches of society from primitive man.

They are both very good—but let us discuss the Equitist Plan. Mankind could not possibly "live for hundreds of thousands of years under the Equitist Plan or in a state of communism." They are so unlike it would be impossible.

We may get to Communism, go through it and, reach such a reasonable state as outlined in the Equitist Plan. We may—and we may not.

But we had contradictions in the handicraft guilds era—terrible contradictions. And we will have them, until man gives much work (works as long) as he receives.

It is useless to go back to primitive man to find a description of the Equitist Plan—no such animal has been hatched or ever been functioning in this old world of contradiction.

It is so modern that it is futuristic. I wish people would study the Equitist Plan and forget Proudhon, Robert Owen, handicraft eras, savages and primitive man.

Surely we are not such simpletons as to go away back into dark ages, find a system and put a new label upon it.

—The Co-operative Union of Canada strongly recommends local societies to secure copies of the "Handbook for members of co-operative committees" published by Professor Hall under the auspices of the British Co-operative Union. The Canadian Co-operative states that the educational department of the British Co-operative Union has organized a correspondence course in co-operative committee work, in about twenty lessons, using the "Handbook for members of Co-operative Committees" as the text book. "What British Co-operators call management Committees we refer to as Board of Directors."

—Sir Andrew Rae Duncan, chairman of the Royal Commission which is investigating Nova Scotia coal mining conditions, and the members of the Commission, Major Hume Cronyn and Dr. H. P. MacPherson, arrived in Montreal this week. Announcement was made by the secretary last night that there is to be no sitting of the Commission in Montreal, but that the purpose of the visit is to inspect the facilities for coal discharging in the port of Montreal. The Commission spent two days in Montreal, and then returned to Nova Scotia to resume the sittings.

—Unityism now exists between the divisions of the Brotherhood of Railroad Trainmen, according to A. Gray, western chairman of the Order of Railroad Conductors, Canadian Pacific Railway at Winnipeg. The present agreement expires at the end of the month, and demands will be made on the Railways of Canada and the United States for an average increase in wages of ten per cent.

—The service between Montreal-Toronto-Detroit and Chicago is exceptional. For train services, fares, reservations, etc., apply to any Canadian National Railway ticket agent or Mr. M. C. Dafe, City Passenger Agent, 230 St. James St., Montreal, Phone Main 3620.

—Larger engines with a smoother flow of power, all-steel trains equipped with most modern conveniences for greater comfort and safety—these are some of the improvements that the Canadian National Railway, bidding for increased patronage, are making on the various routes.

—The bidding for patronage is making on the various routes.

—The bidding for patronage is making on the various routes.

—The bidding for patronage is making on the various routes.

—The bidding for patronage is making on the various routes.

—The bidding for patronage is making on the various routes.

—The bidding for patronage is making on the various routes.

## LABOR QUERIES ?

Q.—Does organized labor sympathize with the movement for a five-day work week?

A.—Yes, Union painters, upholsterers and other workers have established the five-day week in several cities. In stating its stand on the Saturday half holiday, the 1919 convention of the American Federation of Labor said: "The A. F. of L. believes that eight hours should be a maximum work day so that with a five one-half day week of 44 hours, the Saturday half holiday would be a most desirable achievement. In cases where the work week can be reduced to less than 44 hours the A. F. of L. believes it would be of advantage to the worker to have these hours distributed as to provide for a full Saturday holiday, making the work week a five-day week, still with a maximum of eight-hour day."

Q.—Who was Samuel Pilsnoll?

A.—Pilsnoll was a great English reformer, whose work in behalf of sailors earned him the name of "The Sailor's Friend." He secured legislation to prevent overloading of British ships, the limit of submergence being marked by a line painted on the side of the ships and known as Pilsnoll's mark. At the 1922 convention of the American Federation of Labor, Samuel Gompers called the late Senator La Follette the "Pilsnoll of America," because of the Senator's efforts to protect the seamen of the United States from abuse and exploitation.

Q.—Does the American Federation of Labor favor the organization of school teachers?

A.—Emphatically yes. The 1923 convention of the Federation declared that "The only adequate protection for the spiritual and professional independence of the teachers is effective organization. Primarily in the interests of the schools and of the community the A. F. of L. recommends that the Executive Council of A. F. of L. and all State and local central bodies give every assistance to the American Federation of Teachers in the organization of the teachers and the improvement of the schools."

Q.—Who is P. M. Draper—"Paddy," as his friends call him?

A.—Secretary of the Trades and Labor Congress of Canada for over 25 years and still going strong. "Paddy" has perhaps the unique distinction that the man who first nominated him for office. A. Gariepy, business agent of the Montreal Cigar Makers, 25 years later again proposed him for the job, the whole complete seconding.

Q.—Who is P. M. Draper—"Paddy," as his friends call him?

A.—Secretary of the Trades and Labor Congress of Canada for over 25 years and still going strong. "Paddy" has perhaps the unique distinction that the man who first nominated him for office. A. Gariepy, business agent of the Montreal Cigar Makers, 25 years later again proposed him for the job, the whole complete seconding.

Q.—Who is P. M. Draper—"Paddy," as his friends call him?

A.—Secretary of the Trades and Labor Congress of Canada for over 25 years and still going strong. "Paddy" has perhaps the unique distinction that the man who first nominated him for office. A. Gariepy, business agent of the Montreal Cigar Makers, 25 years later again proposed him for the job, the whole complete seconding.

Q.—Who is P. M. Draper—"Paddy," as his friends call him?

A.—Secretary of the Trades and Labor Congress of Canada for over 25 years and still going strong. "Paddy" has perhaps the unique distinction that the man who first nominated him for office. A. Gariepy, business agent of the Montreal Cigar Makers, 25 years later again proposed him for the job, the whole complete seconding.

Q.—Who is P. M. Draper—"Paddy," as his friends call him?

A.—Secretary of the Trades and Labor Congress of Canada for over 25 years and still going strong. "Paddy" has perhaps the unique distinction that the man who first nominated him for office. A. Gariepy, business agent of the Montreal Cigar Makers, 25 years later again proposed him for the job, the whole complete seconding.

Q.—Who is P. M. Draper—"Paddy," as his friends call him?

A.—Secretary of the Trades and Labor Congress of Canada for over 25 years and still going strong. "Paddy" has perhaps the unique distinction that the man who first nominated him for office. A. Gariepy, business agent of the Montreal Cigar Makers, 25 years later again proposed him for the job, the whole complete seconding.

Q.—Who is P. M. Draper—"Paddy," as his friends call him?

A.—Secretary of the Trades and Labor Congress of Canada for over 25 years and still going strong. "Paddy" has perhaps the unique distinction that the man who first nominated him for office. A. Gariepy, business agent of the Montreal Cigar Makers, 25 years later again proposed him for the job, the whole complete seconding.

Q.—Who is P. M. Draper—"Paddy," as his friends call him?

A.—Secretary of the Trades and Labor Congress of Canada for over 25 years and still going strong. "Paddy" has perhaps the unique distinction that the man who first nominated him for office. A. Gariepy, business agent of the Montreal Cigar Makers, 25 years later again proposed him for the job, the whole complete seconding.

Q.—Who is P. M. Draper—"Paddy," as his friends call him?

A.—Secretary of the Trades and Labor Congress of Canada for over 25 years and still going strong. "Paddy" has perhaps the unique distinction that the man who first nominated him for office. A. Gariepy, business agent of the Montreal Cigar Makers, 25 years later again proposed him for the job, the whole complete seconding.

Q.—Who is P. M. Draper—"Paddy," as his friends call him?

A.—Secretary of the Trades and Labor Congress of Canada for over 25 years and still going strong. "Paddy" has perhaps the unique distinction that the man who first nominated him for office. A. Gariepy, business agent of the Montreal Cigar Makers, 25 years later again proposed him for the job, the whole complete seconding.

Q.—Who is P. M. Draper—"Paddy," as his friends call him?

A.—Secretary of the Trades and Labor Congress of Canada for over 25 years and still going strong. "Paddy" has perhaps the unique distinction that the man who first nominated him for office. A. Gariepy, business agent of the Montreal Cigar Makers, 25 years later again proposed him for the job, the whole complete seconding.

Q.—Who is P. M. Draper—"Paddy," as his friends call him?

A.—Secretary of the Trades and Labor Congress of Canada for over 25 years and still going strong. "Paddy" has perhaps the unique distinction that the man who first nominated him for office. A. Gariepy, business agent of the Montreal Cigar Makers, 25 years later again proposed him for the job, the whole complete seconding.

## Prohibition, Jail and the Bootleggers

The Titanic struggles which have taken place over Prohibition enforcement during the last five years in the United States cannot be written in any one article. The latest event in all the struggles is the picturesque controversy between Wayne B. Wheeler, general counsel for the Anti-Saloon League, and United States District Attorney Emory R. Buckner of New York. Wheeler is fighting to prevent any modification of the Volstead Act and Buckner thinks modification would be advisable. Whatever the reason, a great coolness has arisen between the Coolidge administration and the Anti-Saloon League, over the enforcement proceedings by the Andrews Prohibition regime. It is even hinted by many American papers of standing that the Administration and the Dry Organization are nearing for a break on the Prohibition issue of enforcement. It may come any time is the expression frequently heard.

The cause of Wheeler's activity was the fact that Buckner announced that the business of the Government in the present emergency, is to dry up the liquor supplies and their sources, and not waste time on trying to run down petty bootleggers, waiters in cafes, and side door saloon keepers.

Buckner claims there are not enough courts, judges, prosecuting officials and enforcement officers to arrest and convict all the bootleggers in New York, and that it has been and will continue to be his policy to "go after the big fellows," trusting that the little fellows will dry up from necessity, once the lines of supply are cut.

Buckner shows common sense in that he does not believe that a man who carries a task on his hip is a hardened criminal such as a forger or a burglar. There's the rub, as William said. Get at the source of supply, strike that hard, but never mind hitting the hip pockets. It is as Buckner says that it is more important to arrest a seller of narcotics than a drug addict. Get after the vendor of liquors and let the waters alone. They will die a natural death if their supply is cut.

If the liquor violators in the original class of providers were sent to jail for six months or a year with no option, the supplies would soon stop.

All over Canada wherever this bane of the lives of people exists the same fruitless efforts at enforcement are recorded. Why continue folly?

## Trade Prospects Reviewed at the Meeting of Bank of Montreal

More than ordinary interest this year attaches to the proceedings at the annual meeting of the Bank of Montreal because of the general hope that commercial conditions promise improvement and the knowledge that bankers are in best position to confirm that expectation.

The note sounded by Sir Vincent Meredith, the President, and by Sir Frederick Williams-Taylor, the General manager, was distinctly optimistic. The address of the President covered a wide field of finance and trade, a survey in a large way of existing domestic conditions in which encouragement was found, and a review of affairs in other countries which Canada carries on commerce and whose financial condition reflects in some degree upon ourselves. The balance sheet of the bank is the *alter ego* of business, and in the former may be read the state of the latter. Bank deposits have grown while bank loans for commercial purposes have decreased, a sure sign of receding trade. But the Country is emerging from the slough. In the opinion of Sir Vincent Meredith, "there is no question but that the trend of business is slowly but surely upward," and in support of this contention he cites many examples. Dominating all is the big harvest of the year, one of the largest ever gathered, marketed at a profitable price. Sir Vincent Meredith estimates that the year's harvest will bring at least \$300,000,000 of new money into Canada, from which will come a liquidation of farmers' liabilities and therefore an improvement in business generally the country over.

Sir Frederick Williams Taylor, the general manager, dealt more particularly with the affairs of the Bank. The strength of the Bank was revealed in figures in the percentage of liquid assets to public liabilities to the extent of 66 per cent. Deposits have grown, particularly saving deposits, and circulation of notes is larger. An important point was brought out by Sir Frederick when he said that "Canada now has one of the largest banks for every 2,300 persons, as compared with one bank for every 3,700 persons in the United States and for every 3,900 persons in Australia." The notion that recent amalgamations of banks in Canada have reduced banking facilities is dissipated by these figures.

Summing up the outlook for Canada, Sir Frederick said: "We have vast natural resources and an industrious people—in fact, all that goes to make a great and strong nation—but prudent management of our affairs is fundamental. Without that all our manifold advantages mean nothing. We should ever keep before us the fact that Canada has immense possibilities, and that the mistakes of the past are reparable. Also, we have a splendid manhood east and west, with a loyal love of country and a unanimous determination to preserve our political independence."

Summing up the outlook for Canada, Sir Frederick said: "We have vast natural resources and an industrious people—in fact, all that goes to make a great and strong nation—but prudent management of our affairs is fundamental. Without that all our manifold advantages mean nothing. We should ever keep before us the fact that Canada has immense possibilities, and that the mistakes of the past are reparable. Also, we have a splendid manhood east and west, with a loyal love of country and a unanimous determination to preserve our political independence."

Summing up the outlook for Canada, Sir Frederick said: "We have vast natural resources and an industrious people—in fact, all that goes to make a great and strong nation—but prudent management of our affairs is fundamental. Without that all our manifold advantages mean nothing. We should ever keep before us the fact that Canada has immense possibilities, and that the mistakes of the past are reparable. Also, we have a splendid manhood east and west, with a loyal love of country and a unanimous determination to preserve our political independence."

Summing up the outlook for Canada, Sir Frederick said: "We have vast natural resources and an industrious people—in fact, all that goes to make a great and strong nation—but prudent management of our affairs is fundamental. Without that all our manifold advantages mean nothing. We should ever keep before us the fact that Canada has immense possibilities, and that the mistakes of the past are reparable. Also, we have a splendid manhood east and west, with a loyal love of country and a unanimous determination to preserve our political independence."

Summing up the outlook for Canada, Sir Frederick said: "We have vast natural resources and an industrious people—in fact, all that goes to make a great and strong nation—but prudent management of our affairs is fundamental. Without that all our manifold advantages mean nothing. We should ever keep before us the fact that Canada has immense possibilities, and that the mistakes of the past are reparable. Also, we have a splendid manhood east and west, with a loyal love of country and a unanimous determination to preserve our political independence."

Summing up the outlook for Canada, Sir Frederick said: "We have vast natural resources and an industrious people—in fact, all that goes to make a great and strong nation—but prudent management of our affairs is fundamental. Without that all our manifold advantages mean nothing. We should ever keep before us the fact that Canada has immense possibilities, and that the mistakes of the past are reparable. Also, we have a splendid manhood east and west, with a loyal love of country and a unanimous determination to preserve our political independence."

Summing up the outlook for Canada, Sir Frederick said: "We have vast natural resources and an industrious people—in fact, all that goes to make a great and strong nation—but prudent management of our affairs is fundamental. Without that all our manifold advantages mean nothing. We should ever keep before us the fact that Canada has immense possibilities, and that the mistakes of the past are reparable. Also, we have a splendid manhood east and west, with a loyal love of country and a unanimous determination to preserve our political independence."

Summing up the outlook for Canada, Sir Frederick said: "We have vast natural resources and an industrious people—in fact, all that goes to make a great and strong nation—but prudent management of our affairs is fundamental. Without that all our manifold advantages mean nothing. We should ever keep before us the fact that Canada has immense possibilities, and that the mistakes of the past are reparable. Also, we have a splendid manhood east and west, with a loyal love of country and a unanimous determination to preserve our political independence."

Summing up the outlook for Canada, Sir Frederick said: "We have vast natural resources and an industrious people—in fact, all that goes to make a great and strong nation—but prudent management of our affairs is fundamental. Without that all our manifold advantages mean nothing. We should ever keep before us the fact that Canada has immense possibilities, and that the mistakes of the past are reparable. Also, we have a splendid manhood east and west, with a loyal love of country and a unanimous determination to preserve our political independence."

Summing up the outlook for Canada, Sir Frederick said: "We have vast natural resources and an industrious people—in fact, all that goes to make a great and strong nation—but prudent management of our affairs is fundamental. Without that all our manifold advantages mean nothing. We should ever keep before us the fact that Canada has immense possibilities, and that the mistakes of the past are reparable. Also, we have a splendid manhood east and west, with a loyal love of country and a unanimous determination to preserve our political independence."

Summing up the outlook for Canada, Sir Frederick said: "We have vast natural resources and an industrious people—in fact, all that goes to make a great and strong nation—but prudent management of our affairs is fundamental. Without that all our manifold advantages mean nothing. We should ever keep before us the fact that Canada has immense possibilities, and that the mistakes of the past are reparable. Also, we have a splendid manhood east and west, with a loyal love of country and a unanimous determination to preserve our political independence."

Summing up the outlook for Canada, Sir Frederick said: "We have vast natural resources and an industrious people—in fact, all that goes to make a great and strong nation—but prudent management of our affairs is fundamental. Without that all our manifold advantages mean nothing. We should ever keep before us the fact that Canada has immense possibilities, and that the mistakes of the past are reparable. Also, we have a splendid manhood east and west, with a loyal love of country and a unanimous determination to preserve our political independence."

Don Seitz, the business genius of the New York World, who has shown that he can write with vigor and see to the bottom of many things, has written in the Outlook an article that will kick up many a storm and ruffle many a brow—but it's got something in it worth reading about.

Seitz tackles a situation that most writers carefully step around. He talks about the alleged hostility to and discrimination against Jews and Catholics in America.

What Seitz thinks about this is simple. He thinks that when these groups find themselves victims of discrimination it is the groups themselves that are at fault. With great candor he says that since they shut out all others and draw a tight line about themselves, they get the logical, if not the biblical, reaction. They draw such lines as are found. It is not that lines are drawn by the rest of the population, but that they are self-drawn.

Now what various folks will think of Mr. Seitz's statement will be by no means unanimous, but it is worth thinking about. He writes in extreme good nature, if in extreme candor. The problem is not one about which to get angry and about which to make masked faces. It is one in which the thing to do is to get acquainted.

Many an employer has come to think the business agent was a pretty fine fellow when he came to know the business agent.

As to the subject of Mr. Seitz's interesting article, it might be his wish to have a look at the trade union movement—the one outstanding example of elimination of religious and racial lines in a great unity and harmony of purpose.

FRENCH FEAR FASCISTI

The increase of Fascist alarms French statesmen, and repressive measures are proposed. A pending bill would prohibit illegal gathering of Fascists and the storing by them of arms and ammunition.

It is charged that French monarchists who hope for a restoration of their government system, are not unfriendly to the latest form of autocracy.

DEATHS IN COAL MINES

There were 141 lives lost in the coal mining industry during October, according to the United States bureau of mines.

A RECORD IN ROADS

Stronger commercial relations between Montreal and Toronto, Canada's largest cities, are in evidence with each succeeding year. In order to facilitate this business, the Canadian Pacific Railway has established a train service which has made history in railroading annals. For smoothness and comfort, the roadbed between the Canadian metropolises and Toronto holds a record in the transportation world. Seasoned travellers usually select the Canadian Pacific rail trip because they have learnt, through experience, to appreciate speed with comfort. For full information regarding rates, schedules, etc., apply to any Canadian Pacific Railway Ticket Agent, or to F. C. Lydon, City Passenger Agent, 143 St. James St., phone Harbour 4211.

BRITISH LABOR UTILIZES MOVIES

The story of the American Labor Federation taking up union pictures to further the interests of organized labor, traveled to the other side of the Atlantic. In England, the story caused much comment—this showing on the screen the age-old struggle of the workers to advance their interests. The London Daily Herald gave this much publicity—even adding the fact that British Labor had been doing this for some years.

It may be recalled, reads the story in the Herald, that a trade union motion picture has been touring Britain for two years, but while the American film's Odyssey of Labor will be available for general public presentation, the British film is being used chiefly for propaganda purposes on behalf of the union which produced it.

The organization responsible for the British "propaganda pictures" scheme is the Union of Post Office Workers which for the past two years has been exhibiting to its members and their friends a screen story of the development of agitation and organization in the British postal service.

So popular has the picture been that it has recently been found desirable to extend its scope, in addition to reproducing the negative to allow for duplicate presentations.

The new home of the Carpenters District Council in Chicago has been the talk of the continent. It is beautifully decorated, substantially built and furnished magnificently, and was formally dedicated at a dinner in the auditorium of the building last week. There was a representative gathering of contractors and business men of many varieties to whom carpenter work is handmaiden and an important factor. Many visitors were present from all parts of the West, and some eloquence was heard after the good things to eat and drink has been attended.

The building at 12 to 18 East Erie Street, will cost approximately \$240,000 when all bills are in. The ground cost \$80,000 and is now worth more than \$90,000. This would make the total cost of ground and building \$320,000.

Every member contributes. The money was raised by assessing every member of the carpenters' locals in Chicago and vicinity the sum of \$10 each. The proposition carried in a referendum by a vote of 5 to 1. The membership at the last report was 29,450. Receipts for the building fund, interest on deposits and receipts from other sources bring the total to \$323,000, leaving a margin of \$3,000 between estimated cost and amount on hand. There is not a dollar of mortgage on the property.

The building is three stories and basement. The offices of the District Council and the beautiful auditorium, with cond. floor. The two lower floors are to be rented for business purposes.

Everything about the place is of the most substantial character and of the latest design.

This claims to be an object lesson and an encouragement to trade unionists and a stern warning to enemies of organized labor, all over the North American Continent.

MINERS DIDN'T BITE

A financial writer named Barker presented a jughandled scheme to "settle" the miners' strike.

The plan provided that the dispute be referred to an arbitration board of five. Three members of the board would be selected by the press of New York and Philadelphia, the United States Chamber of Commerce and by Thomas Mitten, manager of the Philadelphia street car company, who operates a company "union."

The miners looked upon this "solution" as an insult to their intelligence.

Willie: "Papa, why do they call our language the mother-tongue?"  
Father: "Well, just see who uses it most."

The new wire in the labor movement is James M. Lynch head of the International Typographical Union of Indianapolis. He misses nothing that will be of use in propaganda or purpose for Labor generally. Recognition of industrial overproduction as a labor problem was noted by Secretary of Labor James M. Davis, and Mr. Lynch jumped at the chance to accentuate it.

"I am confident you have laid your finger on one of the vital issues confronting American industry and labor," wrote Mr. Lynch. "With the production capacity of American factories already far beyond the absorption capacity of the domestic and foreign markets, as a result of improved machinery, unemployment is certain to increase if some remedy is not found. Markets, by the way, will shrink further as the incomes of wage-earners are cut down by enforced idleness. That constitutes a real vicious circle."

Continuing Mr. Lynch dealt with the recently enunciated policy of the A. F. of L. on modern production. He referred to the A. F. of L.'s aim at reduction of hours, of working days. He praised this and went on to say:

"Increased wages alone will not keep labor in step with civilized progress; neither will mere limiting of production solve the overproduction problem. High wages for a few will not relieve the working classes if at the same time thousands are thrown out of employment. Halting some of the wheels of industry will not insure industrial stability if in the process the ranks of the idle are swelled and the consuming market correspondingly reduced."

"I realize that the lesser hours proposed by the Union of Post Office Workers terminated opposition, but sooner or later it will prevail."

CALIFORNIA AND PACIFIC COAST TOURS

California has become famous as a Winter Tourist region because of its excellent climate conditions, its varied and magnificent scenery, the possibilities it affords for all outdoor sports and recreations, its splendid motor roads, sea bathing, etc.

The Canadian National Railways offer a wide choice of routes. Travel one way through the Canadian Rockies through Jasper National Park and Mount Robson, to Vancouver and Victoria, out own Pacific Coast resorts, Seattle, Portland, San Francisco and Los Angeles.

Any Agent of the Canadian National Railways will be pleased to furnish full information regarding these tours, descriptive literature, etc.—or apply Mr. O. Dafeo, City Passenger Agent, 230 St. James St., Montreal. Phone Main 3620.

HARMONY OF HELP IN INDUSTRY

B. F. Keith-Albee High-Class Vaudeville OPEN FOR THE SEASON (Twice Daily) NOW SELLING

LeMonde Ouvrier-The Labor World The Official Bilingual Mouthpiece of Montreal Organized Workers Vice-President of the International Labor Press

GASTON FRANCO Secretary, Editorial Department M. E. ALAÏE Gérant de la circulation et de la publicité 9-11 St. Paul Street West

AT THE PLAYHOUSES

AT THE PRINCESS This week two notable French acts head the bill at the Princess theatre. Next week the place of honor will be occupied by two outstanding English acts. Miss Ada Reeve and Bert Errol, Ada Reeve is a comedienne of world-wide fame, whose visits to the United States have been confined hitherto to one short trip several years ago. But England knows her both as musical comedienne and as a star, and she has been all round the Empire more than once. Her chief success lies in her amazing ability to sing interpretation. She invests every one of her characterizations with vitality and distinction. Bert Errol, the famous comedy player, is perhaps the cleverest artist in this line who ever came to Canada. Not only is his personality on the stage astonishingly deceptive, but his voice which has three registers, enables him to create an illusion of surpassing completeness. He emphasizes the comic side of his work. His while impersonation is one skillful piece of satire. Other acts include William and Joe Maud, comedy players who have evolved a form of athletic entertainment of the most original and unusual. Mel Klee, a blackface comedian, who calls himself The Prince of Wales. Albertine's American Ballet of four teen dainty dancers in spectacular dances with Maria, Rosette and Edward George featured. Harmon and Sands, clever girls who sing well, and Gordon's Comedy Canines.

AT THE IMPERIAL

The "Three Little Maids," of vaudeville fame, at the Imperial theatre, were are dancing. They call themselves "The Different Dancers" and have succeeded in assembling an original program of music, comedy and variety. The vocalists are all girls, and their program is devoted to such songs as "Old Kentucky Home" and "Swanee Song." The "Three Little Maids" is one of vaudeville's cleverest entertainers with the banjo. Low Browne and Muriel Rogers are singing comedians who engage in a battle of wits with diverting results. "Wise and Otherwise" is a comedy act presented by Gene Winchester and Sammy Ross. It is high-class artistically done. "The Eccentrics" of eccentric dancers are Joe Wallace and Joe Cyprio. "Foot Feet" is a routine of foot work, principally juggling, is presented by Van Cello and Marty. "The Calgary Stampede," filmed at Calgary, Alberta, a carnival of frenzied action, featuring Hoot Gibson, is the photoplay presentation for the week.

AT THE GAYETY

Bizarre lights properly shaded, and the shimmering, colorful costumes that will be seen in Louis Talbot's latest edition of "Wine, Women and Song," at the Gayety theatre next week, will be a delight to the feminine heart. The producer, this year, offers an entirely new show and in creating this entertainment he called upon the best known of New York's modes for their latest modes. Besides the many different gowns shown by the principals, there are fourteen complete changes made by the chorus. Gertrude Ralston, the statuesque prima donna, and Doty Bates have long been known for their excellent taste in their costumes worn, and two other gowns are offered in Alma Montague and Pearl Smith, the ingenues. While there is a special appeal made to the woman patron, Bertrand has added a vein of comedy in this year's offering almost unapproachable. The three comedians—Harry S. LeVan, Chuck Wilson and Charles Cole—are his able assistants. The straight man, Edgar Rand, and Charles Dodson round out the cast.

AT THE PALACE

December 13 should be a red-letter day in the history of the film theatre of Montreal for it will mark the opening of one of the most widely-discussed screen stories of recent time, and it will also present the charming Montreal actress, Norma Shearer, featured with the famous Lon Chaney, master of the make-up, whose appearance here in "The Hunchback of Notre Dame" and "The Phantom of the Opera" were such a sensation. The picture, "Tower of Lies," in which these two artists play the principal roles, will be shown at the Palace next week. "The Emperor of Portugal," Selma Lagerlof's famous novel, has been turned into a picture, under the direction of Victor Sjöström, the Swedish director, who knows his work, or Sweden's best novelist, thoroughly and who personally selected Miss Shearer and Mr. Chaney. The latter has the role of Jan, the aged and mildly insane Emperor, while Norma Shearer plays the part of Gody. Katrina was very wisely entrusted to Claire McDowell, who has just completed her work as the mother of Ben Hur in the film production of that title. The remainder of the cast includes William Haines, David Torrence, Edward Connelly, Anne Schaefer, Boudie Rossing and Leo White. It will thus be seen that Miss Shearer is in goodly company.

AT THE LOEW'S

Quebec climate, Quebec scenery and Quebec in general, from her snow-silvered peaks to her green carpet of dense forests and her ribbon-patterns of multitudinous streams, contributed, in a great measure, to the making of "The Ancient Highway," which comes to Loew's Theatre on Sunday. For the early scenes of the James Oliver Curwood story Irvin Willat, the director headed a company of more than a hundred hikers into Quebec. The personnel including Jack Holt, Billie Dove and Montagu Love, the featured players. One of the big sequences in the picture shows timbermen felling 150 foot trees, a wonderful sight and were filmed at what is known as the splash dam No. 2, at which point the highway crosses and the log drive runs. Despite the many handicaps and the dangers, Willat completed the scenes he was after and they are claimed to be among the most thrilling filled the screen has ever seen. Burns and Allen return again to the screen with their own comedy classic, "The Barber of Seville" which is one continuous laugh from beginning to end. Naomi and Brazilian Nuts will offer "Pop, Harmony and Syncopeation." Gurby and Du Hal will present a most little act with singing and comedy called "The Talk of the Town." Jessie Miller, well-known and accomplished comedienne, will entertain in musical selection, and the Four Bards will be seen in sensational leaps, dives and hand to hand balancing. In addition there will be a seven comedy, Senborn's Symphonic Synopositors, and pathos news.

THE NATURAL LAW OF CO-OPERATION IS PROGRESS

The following representative business houses are sympathetic and are interested in the welfare of not only their own help but of workers generally. They believe in the LABOR WORLD and are assisting its policies of cordial relationship between Employer and Employee.

A number of leading firms whose names do not appear in this list are friendly to Labor and have shown their sympathy in a practical way.

PALACE St. Catherine W., Opposite Victoria St. Le plus beau théâtre de la ville Toujours un beau programme Vues de premier choix Titres en français et en anglais The most beautiful theatre in town Always a good programme First class Pictures

Always Something Good at LOEW'S The Union-Right-Through Million Dollar Playhouse

IMPERIAL THEATRE Keith's high class vaudeville and pictures of the usual high class. NO CHANGE IN PRICES

GAYETY THEATRE COLUMBIA BURLESQUE 'WINE, WOMEN & SONG' TALBOT'S LATEST PRODUCTION No show like this one. DON'T MISS IT.

The Steel Company of Canada, Limited Steel Products of Every Description

DOMINION BRIDGE CO. Limited Head Office & Works at LACHINE, P.Q. Branch Works: TORONTO, OTTAWA, WINNIPEG.

HALLS TO LET For Labor Meetings Apply to JOS. LAURIER 415, Ontario East Tel. Walnut 5070W. Tel. East 3578

SOUTHERN CANADA POWER CO. LTD. CORSTINE BUILDING MONTREAL

BAY STATE MILLS SEEK 54-HOUR WEEK Textile manufacturers in New England States declare that a return to the 54-hour week is necessary to save New England's textile industry from southern competition. This announcement follows a conference of New England business men in Worcester, Mass., who agreed that this section of the country is afflicted with the "dead hand" of tradition, absentee management and a refusal to meet the public's demands. President McMahon of the United Textile Workers said that New England textile employers are operating plants 50 and even 100 years old. These plants he said, lack the guiding hand of the modern executive and merchandising man. "Southern textile manufacturers have installed the latest equipment. They have introduced up-to-the-minute management and efficiency methods. They have taken up modern merchandising and sales ideas and if they sell more goods it is not surprising," he said. Other officers of the Textile union say the employers' long-work week demand is intended to check any attempt to improve conditions. The unionists call attention to this statement in the current issue of the American Woolen and Cotton Reporter: "We would have had a 44-hour week in Massachusetts before this had it not been for the urgent striving of manufacturers and others for a return of the 54 hours."

AS CIVILIZATION ADVANCES As civilization advances, introducing new modes of living, travel, etc., new measures assuring the comfort, convenience and safety of the public become necessary; in railway travel it depends on the equipment and roadbed. In this respect the route of the Canadian National Railways between Montreal and Toronto has become famous. It is double-tracked all the way and the road is the oldest, smoothest and finest in Canada. The equipment is all-steel drawn by the largest locomotives in the British Empire and the service is fastest between Canada's two largest cities. For train service, reservations, fares, etc., see any Canadian National Railways' ticket agent or Mr. M. O. Dafeo, City Passenger Agent, 230 St. James St., Montreal, Phone Main 3620.

DOMINION RUBBERS WEAR LONGER Look for the Trade Mark

DUAL SERVICE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONS. Power Building, 85 Craig Street West Main 4040 605 St. Catherine and Mountain Streets. Uptown 6000-6001. 1407 St. Denis St., near St. Catherine St. East 2535. 2375 St. Catherine East, near Lasalle. Chalmr 1850. 1637 Papineau Avenue, near Mt-Royal. Amherst 6883. 4062 St. Denis Street, near Duluth. Belair 7278. 5145 Park Ave., near Laurier. Bel. 7250. 5622 Sherbrooke W., N.D.G. Val. 0100. 4156 Wellington, Verdun. York 1850. Y. Dupre, 329 Gouard. Calmet 6123. D. Marcotte, 62 Church St., St. Laurent. A. Desparois, 178 First Ave., Lachine. Lachine 65.

A GREAT CANADIAN INDUSTRY Operating 17 mills Employing 10,000 people THE DOMINION TEXTILE CO. LIMITED Montreal - Toronto - Winnipeg

Canadian Car & Foundry Co. Limited Passenger, Freight and General Service Cars for Steam and Electric Railways. 307 Craig Street W., Montreal

ALGOMA STEEL CORPORATION Limited SAULT STE. MARIE, CANADA Cable Address "Algostat" Code used WESTERN UNION

THE THOS. DAVIDSON Manufacturing Co., Limited Established 1860 Manufacturers of Premier Quality Enamelled & Sheet Metal Wares MONTREAL Toronto, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Vancouver

LAPORTE, MARTIN LIMITEE EPIQUEES EN GROS 584 rue Saint-Paul Ouest T61. Main 3766 MONTREAL

P. LYALL & SONS CONSTRUCTION CO., LIMITED General Contractors 701 Transportation Bldg., Montreal William Lyall, Pres. & Man. Director

FURNITURE AND HOUSE FURNISHINGS in all branches is our specialty, with 25 years experience. Our idea always has been that square dealings make lasting friends. Our credit terms most liberal. Try us. Metropolitan House Furnishing Co., Limited 32 Notre Dame Street W., Montreal

UNITED SHOE MACHINERY CO. OF CANADA, LIMITED MONTREAL QUEBEC TORONTO KITCHENER USMC

Steel Products of Every Description From ore to finished product—all within the Empire. BRITISH EMPIRE STEEL Corporation, Ltd. Canada Cement Building, Montreal

HOWARD SMITH PAPER MILLS, LIMITED Makers in Canada of High Grade Papers Head Office 128 McGill Street MONTREAL

ANGLIN NORCROSS, LIMITED General Contractors 65 Victoria Street, Head Office Large employers of labor the year round. SIMMONS, LIMITED Bedding Specialists 400 St. Ambrose Street MONTREAL

IMPERIAL OIL CO., Ltd. 918 St. Patrick Street Real Friends of Labor employing a small army of workers from one end of Canada to the other. F. T. McKEAN, Manager. MONTREAL

A Merry Christmas Say it with DOW Old Stock Ale - Capsule Ale CROWN STOUT Standard of Strength & Quality